

Le 13 mai 2024

## FEUILLE DE ROUTE SOLAIRE THERMIQUE & GÉOTHERMIE

### Constat :

L'augmentation massive de la production de chaleur et de froid renouvelables est devenue pour la France une impérieuse nécessité pour d'une part tendre le plus rapidement possible vers une souveraineté énergétique et d'autre part pour atteindre collectivement la neutralité carbone en 2050. Parmi les filières de production de chaleur et de froid renouvelables, le solaire thermique et la géothermie sont les deux énergies renouvelables qui sont les moins mobilisées (elles représentent ensemble moins de 2% de la production de chaleur et de froid du pays), alors qu'elles représentent à elles seules un potentiel permettant d'assurer à terme près de 40% de la production des ENR chaleur et froid à long terme.

Les Pouvoirs publics ayant pris conscience de cette situation, ont publié en 2023 un Plan d'action pour le développement de la géothermie et s'appêtent à émettre un Plan identique pour le solaire thermique en 2024. Les actions sur le couplage ST-Géo de cette feuille de route seront portées dans le futur Plan de développement du solaire thermique.

### Décisions :

Les deux filières étant techniquement très complémentaires. Leurs entités représentatives, Enerplan pour le solaire thermique et l'AFPG pour la géothermie, ont souhaité réfléchir sur des actions communes qui permettrait de rendre plus efficace le recours combiné à leurs deux énergies.

La présente feuille de route liste ces actions communes qui seront soumises à leurs instances respectives pour une application rapide courant de l'année 2024.

### Liste des actions communes :

#### **Couplage Solaire thermique – Géothermie (ST-Géo) :**

1. Identifier les installations ST-Géo existantes et étudier leur bilan technique, thermique et économique ;
2. Regarder les applications ST-Géo dans d'autres pays et documenter les retours d'expérience ;
3. Etudier l'optimum du couplage ST-Géo dans toutes les configurations de bâtiments, d'applications industriels et de réseaux de chaleur (traditionnels et BETEG) ;
4. Faciliter de déploiement du stockage solaire inter-saisonnier dit « Stockage Souterrain d'Énergie Calorifique (SSEC) » pour les systèmes soumis à un titre minier et ceux dits de minime importance ;
5. Créer une fiche technique vulgarisée pour le couplage ST-Géo à destination du grand public ;
6. Créer des fiches sectorielles pour l'habitat individuel, l'habitat collectif, le tertiaire et l'industrie à destination des usagers ;
7. Rédiger un guide technique sur le couplage ST-Géo pour les réseaux de chaleur et les BETEG ;
8. Rédiger un guide sur les SSEC à la suite des évolutions réglementaires ;
9. Créer du contenu pédagogique adapté aux formations (installateurs et BE) sur le couplage ST-Géo ;

**Communication**

10. Bâtir un plan de communication commun
11. Organiser des interventions communes (conférences, salons, visites de sites...)
12. Diffuser les fiches et guides sur le couplage ST-Géo

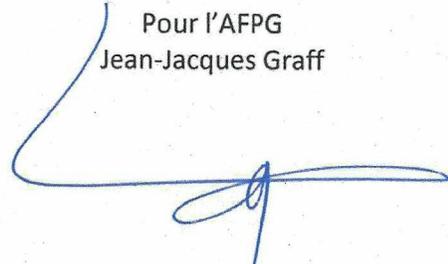
Paris, le 13 mai 2024,

Pour Enerplan  
Richard LOYEN



**ENERPLAN**  
*Syndicat des professionnels de l'énergie solaire*  
515 Avenue de La Tramoniane  
Le Forum Bât. B - Zone Athéna IV  
13600 La Ciotat  
Tél. : 04 42 32 43 20 - Fax : 04 42 08 44 94  
[www.enerplan.usso.fr](http://www.enerplan.usso.fr)

Pour l'AFPG  
Jean-Jacques Graff



**Association Française  
des Professionnels de la Géothermie**  
77 rue Claude Bernard  
75005 PARIS